

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3400 - VENDREDI 4 JANVIER 2019

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les Congolais se donnent des jours de plus

De nombreux habitants de Brazzaville n'ont pas renoué avec le chemin du travail, après le premier jour de l'An que l'on sait férié. La circulation automobile était fluide les 2 et 3 janvier.

Avec le début du week-end ce 4 janvier, il n'est pas farfelu de dire qu'ils se frottent simplement les mains pour encore s'assoupir, samedi et dimanche étant d'ordinaire des jours non ouvrables.

Page 7



INFRASTRUCTURES

La route nationale n°2 en délabrement avancé



Nids-de-poule par-ci, bourbiers par-là, la route nationale n°2 risque, si l'on n'y prend garde, de perdre l'essentiel de sa chaussée et isoler Brazzaville

des localités de la partie septentrionale du pays.

« Nous devons craindre que cette route soit coupée en deux », a alerté le ministre de l'Amé-

nagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, lors d'une visite de ce tronçon, le 1^{er} janvier.

Page 16

RÉGIES FINANCIÈRES

Portraits de nouveaux DG des Douanes et des Impôts



Guénolé Mbongo Koumou et Ludovic Itoua ont été nommés respectivement directeur général des Douanes et des droits indirects et directeur général des Impôts, le 27 décembre, en Conseil des ministres. Portraits de deux hommes sur les épaules de qui repose, en partie, le succès des réformes engagées par le gouvernement dans la gestion des régies financières.

Page 3

SANTÉ PUBLIQUE

Réduire la prévention du sida pédiatrique d'ici à 2030

Page 16

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Page 2

SERVICES FINANCIERS

La titrisation des dettes au cœur d'une formation à Brazzaville

Le cabinet d'ingénierie financière et technologies et infrastructures de Marché de Paris organise, du 12 au 15 février à Brazzaville, en collaboration avec le Cabinet Cemic de Pointe-Noire, une formation sur les nouveaux mécanismes du processus de titrisation des dettes.

Cette formation s'adresse aux principaux acteurs dans les métiers de la finance qui devront accompagner le Trésor public dans les réformes sur les nouvelles modalités de financement des besoins de l'État sous le leadership de la BEAC.

Page 3

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Oui, maintenant que les objectifs ont été fixés de façon claire par le président de la République dans le message qu'il a adressé à la Nation en fin de semaine dernière, que va-t-il se passer ?

Cette question, tous les citoyens congolais la posent individuellement et collectivement, en privé comme en public, avec l'espoir que le programme ainsi défini, à quelques heures du début de la nouvelle année, produira bien vite les effets attendus. Qu'il se traduira donc par une remise en ordre de la gouvernance qui, elle-même, assainira les finances publiques, réduira de façon significative la dette nationale, relancera les activités économiques, bref provoquera un rebond national dont chacun profitera.

Les attentes de la société civile sont d'autant plus fortes que le prix payé par la collectivité, tout au long des trois dernières années, a été particulièrement élevé, se traduisant par une hausse du chômage et une baisse des revenus qui ont durement impacté la nation congolaise dans son ensemble. S'il est vrai qu'ayant tiré les leçons des désordres intérieurs provoqués par une crise de même ampleur à la fin du siècle précédent nous avons su, cette fois, préserver l'unité nationale, il l'est tout autant que l'aspiration à une relance de la croissance et à une plus grande équité sociale devient de jour en jour plus forte.

D'où l'évidence qu'il convient de rappeler sans plus attendre, ici, selon laquelle l'Etat n'a pas droit à l'erreur. Qu'il doit donc faire en sorte que les appels à l'ordre, lancés de façon solennelle par le chef de l'Etat devant les deux chambres du parlement réunies en Congrès, ne restent pas des idées nobles mais, deviennent des réalités concrètes dont chacun tirera des avantages personnels à court terme. Un devoir qui s'impose au gouvernement, bien sûr, mais aussi et surtout à l'appareil d'Etat et à ses administrations, que celles-ci soient nationales ou locales.

Faire en sorte que l'argent prélevé de différentes façons sur la communauté nationale permette la relance économique et le progrès social dont dépend pour une large part la paix intérieure est clairement l'enjeu des douze mois à venir. Nul ne saurait en sous-estimer l'importance.

Les Dépêches de Brazzaville

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT À LA NATION

Roger Ndokolo appelle à la poursuite de la traque des antivaleurs

Membre de la majorité présidentielle, l'Unirir, allié depuis Paris, soutient, par la voix de son président Roger Ndokolo, le président de la République à poursuivre le chantier de la mise en place du droit devant gouverner la marche de la nation dans le cadre de la Nouvelle République.

« Nous saluons le message du président Denis Sassou N'Guesso. Sa feuille de route porte sur des rappels et les orientations nécessaires à la refondation d'un Etat tant souhaité par le président. L'heureux dénouement de la situation dans le département du Pool est salubre pour une paix retrouvée. Face à la profonde crise que

traverse notre pays, nous avons noté des annonces claires qui, sûrement, seront suivies de mesures à prendre à l'issue des discussions avec le Fonds monétaire international. Son interpellation des forces vives doit sonner le glas de la remobilisation contre les antivaleurs. Plusieurs axes ont été évoqués. À l'adresse des parlementaires, par exemple, effectuer le contrôle de l'action gouvernementale par les députés afin d'éviter quelques débordements de l'exécutif. Nous sommes à un moment d'une véritable prise de conscience. Un moment où, tous ensemble, nous ressentons l'envie et l'obligation de soutenir le chef de l'Etat afin de poursuivre la



Roger Ndokolo, président de l'Unirir traque aux antivaleurs. Bonne et heureuse année à tous nos compatriotes ! »

Marie Alfred Ngoma

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Juste Bernardin Gavet, secrétaire exécutif

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC) a été nommé par décret n° 2018 -519 du 28 décembre 2018.

Selon la loi organique n°15-2018 du 15 mars 2018 déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif de la jeunesse, cet organe a pour missions essentielles d'éclairer le chef de l'Etat, le gouvernement et l'ensemble des institutions sur la prise en compte effective des questions liées aux jeunes. Ceci en donnant plus par-



Juste Bernardin Gavet, Adiac

ticulièrement des avis techniques sur les sujets relevant de la jeunesse.

L'institution comprend une Assemblée générale, dirigée par un bureau ; et un secrétariat exécutif permanent. Elle tiendra compte, dans sa composition, du principe de parité mais également de la représentation de tous les départements du Congo, ainsi que des différentes catégories sociales et professionnelles composant la couche juvénile.

Parfait Wilfried Douniama

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Antoinette Kebi nommée secrétaire exécutive

La conseillère du président de la République, chef du département de la promotion de la femme, a été promue par décret n°2018-481 du 26 décembre 2018.

Enseignante à l'Université Marien-Ngouabi, Antoinette Kebi assure aussi les fonctions de directrice du partenariat au développement au ministère du Plan, de la statistique et de

l'intégration régionale. Selon l'article 3 de la loi organique n°14-2018 du 15 mars 2018 déterminant son organisation, sa composition et son fonctionnement, le Conseil consultatif de la femme est chargé d'émettre des avis à l'intention du président de la République, ainsi que des suggestions à l'endroit du gouvernement en matière de promotion et d'intégration de la femme au développement. Exclusive-

ment composée de femmes, cette institution est structurée en deux organes : un secrétariat exécutif permanent de treize membres, une Assemblée générale, organe délibérant composé de plusieurs membres : les anciens ministres en charge de la Promotion de la femme, les anciennes parlementaires et cent un membres qui seront désignés.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Portrait du nouveau directeur général

Nommé lors du Conseil des ministres du 27 décembre dernier, Guénohé Mbongo Koumou est le douzième directeur général des douanes et des droits indirects de la République du Congo.

Né le 8 avril 1982, à Brazzaville, le nouveau directeur général est marié et père d'enfants.

Il a fait ses études supérieures en France où il a obtenu, en 2006, un diplôme d'ingénieur en réseaux informatiques et télécommunications. La même année, il commence à travailler en qualité de consultant dans les domaines de l'informatique, des télécommunications et de la finance.

En 2010, il cesse temporairement ses activités professionnelles pour suivre une formation en sciences économiques, option monnaie-banque-finance, à l'université de Paris panthéon Sorbonne, sanctionnée par un diplôme en master 2 obtenu en 2011. En 2012, il subit une autre formation d'inspecteur des finances publiques à l'Ecole nationale des finances publiques de Noisy-le-Grand, toujours en France.

De retour au pays en 2013, cet administrateur des SAF, docteur en



Guénohé Mbongo Koumou

sciences économiques, intègre la Cour des comptes et de discipline budgétaire comme assistant du premier président et vérificateur

dans le cadre de l'examen et du contrôle des lois des finances.

Depuis 2016 jusqu'à sa nomination, il occupait le poste de conseiller à la fiscalité et aux douanes du ministre des Finances et du budget. Il était, à cet effet, chargé de la coordination des réformes fiscales et douanières puis président de la commission chargée d'apurer les contentieux fiscaux et douaniers. Il est le point focal de la coopération bilatérale avec la République du Rwanda, dans le cadre des échanges d'expériences en matière des réformes financières. Quelques jours avant d'être promu, il a soutenu sa thèse en sciences économiques à l'Université de Tours (France), sur le thème « L'économie congolaise face à la volatilité des revenus pétroliers ».

Dans ce document scientifique, Guénohé Mbongo Koumou recommande une réorientation de la politique budgétaire vers la diversification des sources de revenus afin de limiter les vulnérabilités inhérentes à la volatilité des revenus pétroliers.

Lopelle Mboussa Gassia

APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

Yvonne Adélaïde Mougany se félicite de la création d'un fonds de garantie des PME

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa), dont le projet de loi a été adopté récemment en Conseil des ministres, est censé rassurer les banques pour qu'elles financent les très petites/petites et moyennes entreprises locales.

En matière de « sûretés et garanties », le Figa va apporter des garanties complémentaires à celles exigées par les établissements de crédit. Hormis la garantie, la nouvelle structure assurera les missions de conseil, d'assistance à la gestion, d'assistance technique et technologie, y compris des formations en matière de commerce.

La ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'artisanat et du secteur informel a commenté les avancées dans la mise en oeuvre de ce fonds destiné à booster le secteur privé national. Face à la presse, le 30 décembre

dernier, à Brazzaville, elle est longuement revenue sur les conditions d'accès au Figa, les entreprises éligibles ainsi que ses opportunités. En effet, l'accès au financement participatif sera ouvert à tout porteur de projet installé sur le territoire national, avec a priori un bilan de compétence des demandeurs de crédit.

« Avant de se présenter devant une banque de crédit et prétendre à la garantie du Figa, il faut d'abord passer par l'Agence congolaise de création d'entreprise, pour se formaliser. Le bénéficiaire doit pouvoir verser 30% du coût de son projet. À ce moment, le Figa va garantir jusqu'à 60% ou 65% de la valeur du crédit manquant et à la banque de prendre le risque pour le tiers restant », a expliqué la ministre. Par exemple, si le bénéficiaire a pu verser trois millions FCFA sur les dix représentant la valeur de son projet, l'Etat va apporter au moins 65%

des sept millions manquants.

Après l'adoption du projet de loi par le Conseil des ministres, la prochaine étape consistera à le soumettre à l'examen puis au vote du parlement. Il prendra la forme d'une société anonyme de droit privé dotée d'un capital avec une participation de l'Etat. Le capital financier de l'établissement est également ouvert à d'autres participations, à savoir des banques privées et des institutions financières telles que la Banque africaine de développement.

À travers cette initiative, « le gouvernement veut apporter une réponse des besoins qui existent pour que le secteur privé participe à la création des richesses. Nous allons travailler avec les banques qui acceptent de jouer le jeu », a ajouté Yvonne Adélaïde Mougany, promettant de mobiliser les ressources nécessaires pour le Figa.

Fiacre Kombo

FINANCES

Ludovic Itoua, un cadre rompu à la tête de la direction générale des impôts

Nommé en conseil des ministres, le 27 décembre 2018, le nouveau directeur général des impôts et des domaines jouit d'une riche expérience en fiscalité et finances.

Ludovic Itoua va prendre ses fonctions officiellement ce 4 janvier à Brazzaville, à l'issue d'une passation de consignes avec son prédécesseur, Antoine Ngakosso. Le promu est détenteur d'un diplôme d'inspecteur des impôts de l'Ecole nationale de fiscalité et des finances de Bruxelles, en Belgique.

Avant sa nomination, cet inspecteur principal des impôts de 7^e échelon occupait, depuis juillet 2018, le poste de directeur central de la fiscalité



Le nouveau directeur général des impôts et des domaines Ludovic Itoua/Adiac

pétrolière. Il a fait sa carrière professionnelle à Brazzaville, Pointe-Noire et Nkayi, en assumant diverses fonctions parmi lesquelles celles d'inspecteur divisionnaire adjoint à la division de la fiscalité pétrolière à Pointe-Noire et d'inspecteur divisionnaire à la division de la fiscalité pétrolière. Au niveau académique, après l'obtention d'un baccalauréat C, Ludovic Itoua a embrassé les études universitaires sanctionnées par une licence ès sciences économiques, option macroéconomie appliquée et une maîtrise ès sciences économiques (politiques économiques).

Père de dix enfants, le nouveau directeur général des impôts et des domaines est né le 26 mars 1962, à Edou, dans le district d'Oyo (département de la Cuvette).

Au plan culinaire, il est friand du poisson d'eau douce. C'est un amoureux de la lecture et du football, le sport roi. Ludovic Itoua prend les rênes de la direction générale des impôts et des domaines au moment où le pays traverse une crise économique et financière aiguë, due à l'abaissement des cours du baril de pétrole sur le marché international.

Le nouveau directeur général des impôts parle deux langues, notamment le français et l'anglais. Au nombre des missions qui l'attendent figurent en bonne place la maximisation des recettes fiscales, l'amélioration de la confiance entre les contribuables et l'administration fiscale.

Christian Brice Elion

SERVICES FINANCIERS

La titrisation des dettes au cœur d'une formation à Brazzaville

Face aux enjeux que représentent les opérations de restructuration des dettes pour apporter la liquidité nécessaire dans un pays, le Cabinet d'ingénierie financière et technologies et infrastructures de marché (Ciftim) organisera, du 12 au 15 février dans la capitale congolaise, en collaboration avec le cabinet Cémic, une formation sur les nouveaux mécanismes du processus de titrisation des dettes.

La formation sur mesure à effectif réduit, pensée en fonction des besoins de formation continue des institutions, intègre les récentes innovations technologiques intervenues sur les marchés mondiaux. Elle s'adresse aux principaux acteurs dans les métiers de la finance qui devront accompagner le Trésor dans les réformes sur les nouvelles modalités de financement des besoins de l'Etat sous le leadership de la Banque des Etats de l'Afrique centrale.

Au niveau macro-économique, la formation proposée à Brazzaville vise à accroître les capacités du pays de protéger son épargne financière contre

les fuites vers l'extérieur. Cependant, au niveau micro-économique, elle permettra aux acteurs intervenant sur les marchés de capitaux de comprendre le processus de titrisation des dettes pour développer la liquidité du marché secondaire par les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT).

« Nous devons maintenant développer les activités des SVT locaux et étrangers autour du marché secondaire de la dette publique. C'est la condition pour attirer les professionnels outillés dont la présence est nécessaire pour rendre le marché plus liquide et actif », précise un communiqué annonçant la formation.

Selon ce communiqué, cette professionnalisation exige une solide formation des ressources humaines aux métiers des titres, une nouvelle culture dans la gestion des engagements avec les clients et les partenaires, la maîtrise des mécanismes de négociation et compensation des transactions, des équipements en infrastructures de front office et back-office.

La Rédaction

DÉTOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS

Le ministre de la Justice assure que les grosses têtes vont tomber courant 2019

Dans un entretien exclusif avec la presse, le 31 décembre, Aimé Ange Wilfrid Bininga, réagissant au message du chef de l'Etat, a promis des poursuites judiciaires, sans complaisance, à l'encontre de quiconque ayant été reconnu coupable d'avoir mis la main dans les caisses de l'Etat, peu importe son rang social, conformément aux instructions du président de la République.

Sans empiéter sur l'indépendance de la justice, le garde des sceaux a assuré que la règle de droit sera appliquée avec toute sa rigueur, à l'encontre des Congolais dont les soupçons de détournement d'argent de l'Etat sont avérés. Le ministre de la Justice a précisé que la mesure sera appliquée avec la même rigueur sur toute personne, qu'elle soit dignitaire du pouvoir ou cadre dans l'administration publique.

« Ma réaction est de privilégier la stricte application de la loi car, elle est impersonnelle et doit s'appliquer à tout le monde, sans distinction de race, de fortune, d'origine, de langue ou d'ethnie. La justice tiendra plutôt compte de l'infraction commise et non de la qualité de la personne mais, dans le strict respect de la présomption d'innocence. Il ne s'agit pas d'organiser la chasse aux sorcières pour quelques

individus, plutôt d'appliquer la règle de droit, avec la même rigueur, sur tous les citoyens », a indiqué Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Pour mener à bien ce combat, le ministre de la Justice s'est dit confiant, étant donné que tout le cadre juridique en la matière a été

risque de se tromper, dans une lutte plus sereine et efficace contre ce fléau », a martelé le ministre.

Amorcée il y a quelques temps, la lutte contre les antivaleurs, a indiqué le garde des sceaux, a porté des fruits en 2018, avec l'arrestation de plusieurs responsables

« Cet arsenal juridique étant mis en place, notre pays peut désormais s'engager, sans risque de se tromper, dans une lutte plus sereine et efficace contre ce fléau »,

enrichi courant 2018, avec l'insertion des dispositions nouvelles, issues de la loi sur l'obligation de déclaration du patrimoine pour tout citoyen nommé aux hautes fonctions publiques.

« Cet arsenal juridique étant mis en place, notre pays peut désormais s'engager, sans

et cadres dans l'administration publique. On note, entre autres, quelques responsables du Conseil congolais des chargeurs à Pointe-Noire, lesquels ont écopé des peines lourdes allant jusqu'à sept ans d'emprisonnement ferme, pour avoir détourné l'argent dans leur structure.



Aimé Ange Wilfrid Bininga

En 2018, a rappelé le ministre, sept magistrats ont été aussi radiés de la Fonction publique pour des fautes professionnelles graves. Il a également cité l'arrestation de quelques magistrats et avocats, ayant détourné l'argent d'expropriation d'un citoyen congolais. Plusieurs autres affaires liées au détournement des deniers publics sont aussi inscrites à l'ordre du jour de la session criminelle en cours. Aimé Ange Wilfrid Bininga reste serein sur leur dénouement judiciaire. « Nous sommes en train d'aller, de manière ferme, vers la mise

en œuvre des instructions du président de la République et nous pensons que le décor est déjà planté pour mener à bien cette mission », a-t-il renchéri.

Au plan judiciaire de façon globale, le ministre-grade des sceaux a salué la mise sur orbite du processus de la réforme judiciaire amorcée en 2015, par l'adoption d'une nouvelle Constitution, ainsi que la mise en place des organes consultatifs, notamment la Cour constitutionnelle, la Commission nationale des droits de l'homme et la Haute cour de justice.

Firmin Oye

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MÉDIAS

La Dynamique des anciens de Télé-Congo veut partager son expérience aux jeunes générations

Présidée par Marie Jeanne Kouloumbou, l'association a officiellement lancé ses activités, le 22 décembre, dans la salle de spectacle de Télé-Congo, en présence du ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla.

Outre l'entraide, la solidarité et l'assistance propres aux mutuelles, la Dynamique des anciens de Télé-Congo (DATC) se veut être un instrument de transfert de compétences aux jeunes générations et de partage d'expériences. C'est aussi un instrument d'aide à la promotion de la pratique du métier de journaliste et de technicien de l'audiovisuel. « Pour nous les anciens, le souhait est de voir naître et prospérer, après nous, des générations de grands journalistes et techniciens de l'audiovisuel congolais pour le bonheur des auditeurs et téléspectateurs que nous serons devenus aussi », a indiqué la présidente de la DATC, rappelant que cette organisation n'est pas née seulement pour être mais pour faire.

A la tête d'un bureau exécutif de sept membres, Marie Jeanne Kouloumbou a souligné la nécessité d'améliorer la qualité des produits fournis aux consommateurs dans le domaine de l'information et de la communication. « C'est pour cela que nous sommes prêts à apporter notre contribution, conformément aux règles professionnelles, éthiques et déontologiques. Comme vous le savez, chaque métier a ses normes, ses



règles car, le respect de celles-ci contribue et conduit à l'apaisement du tissu social et à la compréhension de tous », a expliqué la députée de Boko, dans le département du Pool.

Dans le souci de rehausser la qualité de l'image de la radio et de la télévision au Congo, la DATC se dit prête à apporter son ex-

pertise selon les spécialités que présentent tous les métiers de la communication, à travers des échanges divers. Elle se veut aussi être une passerelle qui facilitera les échanges de formation et le partage d'expériences pour permettre aux jeunes de profiter de leurs aînés. « A nos cadettes et nos cadets dans le métier, nous vous

encourageons à faire preuve d'humilité et vous exhortons à développer l'écoute pour mieux vous approprier les subtilités du métier », a invité l'ancienne présentatrice des journaux télévisés à Télé-Congo, espérant que ce mariage de générations professionnelles amènera les jeunes à parfaire leurs acquis.

Fort d'une centaine de membres, la DATC a invité les anciens qui hésitent encore à rejoindre le plus tôt possible ses rangs, à partager avec la jeune génération le patrimoine accumulé qui ne doit pas s'éteindre avant qu'il ne leur soit transmis.

Invité d'honneur, le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, s'est félicité de cette initiative qu'il a qualifiée de salvatrice. « C'est l'occasion de montrer aux plus jeunes qu'il y a, avant eux, des générations qui ont construit patiemment le paysage audiovisuel du secteur public. C'est aussi l'occasion de leur dire qu'ils sont à la fois les héritiers de cette histoire et transmetteurs de ce qui sera demain leur propre héritage », a déclaré le ministre, congratulant les anciens pour la qualité de leur travail.

Notons que cette cérémonie a été, entre autres, marquée par des témoignages de quelques anciennes dont Anne Marie Samba et Françoise Kitouka. Le tout ponctué par une évocation de Guy-Noël Sam'OVhey-Panquima sur l'histoire de Télé-Congo qui est étroitement liée à celle de Radio-Congo.

Parfait Wilfried Douniama

REVENDEICATIONS

Les expropriés non indemnisés de Kintélé apaisés

La primature a rassuré l'ensemble des expropriés que l'indemnisation est une des priorités du gouvernement pour l'année prochaine. Le dossier n'est pas classé dans les oubliettes.

Dans la matinée du 27 décembre, les expropriés non indemnisés du site du Complexe sportif de la Concorde et du Centre international de conférence, à Kintélé, ont fait un sit-in rythmé par un concert de casseroles devant la primature. « Respectez la Constitution et payez notre argent », pouvait-on lire sur les pancartes brandies. Sur les T-shirts que

l'association, dans les conditions prévues par la loi », stipule ledit article dans son deuxième alinéa.

Pour apaiser les esprits surchauffés, les services de la primature ont invité la présidence du collectif des expropriés non indemnisés au dialogue. Les deux parties se sont alors retrouvées à huis clos. Plus d'une heure d'échanges a suffi pour que les représentants du collec-

« On est rassuré que le paiement se fera à partir de 2019. Le gouvernement en a fait sa priorité »

les manifestants ont portés, en guise d'uniforme pour la circonstance, l'article 23 de la Constitution était en effet gravé : « Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique, moyennant une juste et préalable indem-

nisation, dans les conditions prévues par la loi », stipule ledit article dans son deuxième alinéa. Pour apaiser les esprits surchauffés, les services de la primature ont invité la présidence du collectif des expropriés non indemnisés au dialogue. Les deux parties se sont alors retrouvées à huis clos. Plus d'une heure d'échanges a suffi pour que les représentants du collec-



Les expropriés non indemnisés pendant leur manifestation/Adiac

tiel sortent de là satisfaits. « On est rassuré que le paiement se fera à partir de 2019. Le gouvernement en a fait sa priorité », a déclaré le président de collectif, Giscard Ghislain Tiba, en rendant compte aux manifestants qui avaient retenu leur

souffle en attendant les conclusions des pourparlers. En rappel, l'expropriation date d'il y a six ans. En 2013, près de mille trois cents propriétaires terriens et acquéreurs ont été

indemnisés. Plus de deux mille sont en attente d'indemnisation à ce jour. À en croire l'acquéreur exproprié, Louis Lekouma, après la première enquête parcellaire, plusieurs expropriés

fictifs ont fait leur apparition sur les listes. Autant dire que pour le reste du processus, le gouvernement est appelé à la vigilance.

Rominique Makaya

ERRATUM

Dans notre publication n°3399 en page 20, dans l'article sur « la vie syndicale », parlant de la présidente, nous avons écrit Augustine Taty N'Tsitou.

Lire plutôt Taty N'Sitou Myriam Ihou.

Nos excuses pour ce désagrément.

SANTÉ PUBLIQUE

Un accueil chaleureux réservé aux étudiants congolais formés à Cuba

Quinze finalistes viennent de rentrer au pays après quatre années de formation sur l'électro-médecine. Ils ont été accueillis à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, le 31 décembre, par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua.

« Vous êtes attendus ! Les nouveaux hôpitaux qui ont été mis en service, à l'instar de l'Hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, exigent des compétences pointues pour assurer le fonctionnement, l'entretien et la maintenance », a lancé le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, promettant un recrutement rapide des finalistes. Sur les vingt-deux étudiants, quinze ont pu effectuer le voyage retour ; les sept arriveront dans les tout prochains jours.

La formation de la première promotion des étudiants électro-médecins s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre le Congo et Cuba. En 2013, les deux pays avaient signé un accord de coopération destiné



Le ministre Itoua posant avec les finalistes à Maya-Maya (Adiac)

à former des cadres congolais dans divers domaines de la santé. Il s'agit, a souligné le ministre, de doter le pays d'un personnel de qualité et en nombre.

Les nouveaux diplômés sont conscients des défis qui les attendent au sein des établissements sanitaires. En témoigne l'un d'eux, Biam Miveck Pakat-Pambou, qui veut apporter

un plus au système sanitaire national. « L'électro-médecine est une discipline qui se fonde sur la réparation, l'installation et la maintenance des équipements

médicaux. En tant qu'électro-médecin, nous venons relever le défi (...), a-t-il promis.

Notons que hormis ces techniciens, d'autres vagues d'étudiants en médecine sont encore en formation à Cuba. Mieux, le gouvernement s'est aussi engagé dans un programme de construction de quinze hôpitaux à travers tout le pays. Plusieurs personnalités ont été présentes à l'aéroport pour accueillir ces finalistes, parmi lesquelles la directrice générale des Affaires sociales et des œuvres universitaires, Régine Tchicaya Oboa, qui a salué « un retour sur investissement », à travers le coût de la formation et le succès des étudiants.

Fiacre Kombo

SOLIDARITÉ

Une quête des fonds pour les orphelins du Centre Béthanie

Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel a organisé, la semaine dernière, une collecte d'argent au cours d'un cocktail de Noël annuel pour payer la scolarité des pensionnaires de l'établissement.

Comme de coutume, chaque année, Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel organise un cocktail de Noël pour récolter des fonds devant servir au financement de la scolarité des enfants d'un orphelinat de Brazzaville. L'établissement hôtelier soutient ainsi cet orphelinat tout au long de l'année par des actions de rénovation et de réparation de ses infrastructures, en offrant du matériel et des denrées alimentaires, en vue d'assurer un avenir meilleur aux orphelins et leur permettre de vivre et d'étudier dans de bonnes conditions.

Pour cette année, le centre choisi est Béthanie, un établissement qui existe depuis plus de trente ans. Il a été, au départ, un centre d'accueil des jeunes filles mères avant d'accueillir, aujourd'hui, des enfants abandonnés. A ce jour, on y compte quarante-sept enfants, âgés de six mois à 15 ans. Parmi eux, des handicapés mentaux et physiques, des porteurs du VIH et des drépanocytaires.

Exceptionnellement, un vernissage des œuvres de l'artiste peintre Modiki-Majimawa Amedo a été organisé, en collaboration avec Brazza Art, la nouvelle galerie d'art brazzavilloise dédiée à l'Afrique et aux deux Congo. Une vente aux enchères de l'œuvre «La mère universelle» a été réalisée et permis de récolter cinq cent mille FCFA. Au total, sept cent mille francs CFA ont été collectés ainsi que



Le directeur général de Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel

quatre bons d'achat de vingt-cinq mille francs CFA et deux cents paquets de biscuits gracieusement offerts par les supermarchés Park n'Shop.

La soirée a été agrémentée par des artistes solistes russes, le duo russe Nikolai Saratovsky et Andrey Pypine qui ont interprété des classiques russes sur piano et balalaïka (instrument traditionnel russe).

Qui est l'artiste peintre Modiki-Majimawa Amedo ?

Né à Kinshasa le 12 mai 1979, de nationalité congolaise, il est

plus basé sur place. C'est dans cette mégapole qu'il a pu effectuer ses études des humanités

et universitaires. Un ancien de l'Académie des beaux-arts, ce peintre de formation et de carrière a décroché son diplôme d'État (baccalauréat) en peinture, à l'Institut des beaux-arts, en 1998 ; pour ensuite couronner son cursus à l'Académie des beaux-arts dans la même filière, en 2002. Actif entre Kinshasa, Brazzaville et Pointe-Noire, il est, autant que tout autre artiste, à la recherche perpétuelle d'un perfectionnement sur tous les plans.

Bruno Okokana

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le Rotary Club Brazzaville centre a soutenu les enfants malades dans les hôpitaux d'Oyo

La présidente de la structure, le Dr Gelly Akouala, a passé la fête avec les enfants admis à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba et à l'hôpital de base Maman Mouebara, dans la localité du département de la Cuvette.



Le Dr Gelly Akouala et sa délégation en compagnie des enfants malades

«A cœur vaillant, rien d'impossible», dit un adage. C'est l'attitude qui a caractérisé la présidente du Rotary Club Brazzaville centre. Au nom de son club, le Dr Gelly Akouala a tenu à partager les instants de la fête avec les enfants admis en pédiatrie dans les deux hôpitaux d'Oyo. Ils ont ainsi reçu des jouets et pris un repas en compagnie des parents qui les gardaient à l'hôpital. Le geste de cœur a commencé à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba dès 8 h du matin, avant de se poursuivre à l'hôpital de base Maman Mouebara. Dans les deux hôpitaux, les enfants et leurs parents ont momentanément oublié la douleur de la maladie, esquissant un sourire quand ils ont reçu soit une poupée, soit une voiture télécommandée, soit encore un lot de petits objets divers et bien d'autres.

Dans les deux structures sanitaires, la remise de jouets a été suivie d'un repas servi également aux parents. « Je ne savais même pas que je pouvais avoir un jouet, surtout que mon père n'avait plus d'argent à cause de ma santé », a déclaré Janie, admise à l'hôpital de base d'Oyo.

La mère de Dieuveil, qui gardait son garçon à l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba a révélé que le dernier geste de cœur de ce genre au niveau de l'hôpital d'Oyo, remonte à très longtemps. Aussi a-t-elle loué l'initiative du Rotary Club Brazzaville centre qui a donné à leurs enfants la joie similaire à celle de ceux qui sont bien portants.

Le Dr Gelly Akouala, présidente du Rotary Club Brazzaville centre, s'est dit comblée d'avoir accompli ce geste, parce que la santé infantile est l'une des priorités du Rotary international.

B.OK

SANTÉ PUBLIQUE

La BCH appuie financièrement les pharmaciens du Congo

Les deux parties ont signé récemment une convention permettant aux officines d'acheter, dorénavant, des médicaments à crédit auprès des fournisseurs.

Le président du syndicat national des pharmaciens du Congo, Victor Ngoma, a mis à profit l'assemblée générale de son organisation, tenue le 28 décembre 2018, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, pour signer officiellement la convention. « Nous pouvons acheter des produits à crédit auprès des grossistes. S'il arrive que le pharmacien ne parvienne pas à totaliser la somme correspondant aux médicaments demandés, le reste est supporté par la BCH en forme de crédit. En cette période de crise financière, la gestion des officines devient de plus en plus difficile. Cette possibilité que nous offre la BCH est très bénéfique », a indiqué Victor Ngoma.

Grâce à cet accord, les pharmaciens du Congo peuvent faire des réserves de produits auprès des fournisseurs en toute quiétude. Pour bénéficier des avantages



Victor Ngoma répondant aux questions des journalistes

que procure cette convention, il faut être membre du syndicat national des pharmaciens du Congo et souscrire à son fonds de soutien à hauteur de trente mille FCFA par mois. Le membre doit avoir un compte épargne à la Banque congolaise de l'habitat (BCH).

En dehors de ce point, les participants à cette assemblée générale ont également échangé sur les rapports entre les pharmaciens et les administrations connexes, notamment la Caisse nationale de sécurité sociale, les impôts, la direction générale des pharmacies, la mairie et la chambre de commerce. Le plénum des membres, a indiqué Victor Ngoma, a décidé de poursuivre les discussions avec toutes ces administrations jusqu'à leur aboutissement.

Par ailleurs, le président du syndicat national des pharmaciens du Congo s'est félicité du retour progressif de l'unité en leur sein, sapée par les élections ordinaires, avant de relever que les participants à l'assemblée générale ont renvoyé à la prochaine réunion les points sur l'examen et l'adoption des programmes d'activités des années 2018 et 2019.

Roger Ngombé

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les Congolais se donnent des jours de plus

Circulation automobile plutôt fluide à Brazzaville les 2 et 3 janvier, preuve que de nombreux habitants de la capitale congolaise n'ont pas renoué avec le chemin du travail après le 1^{er} jour de l'an que l'on sait férié.

Avec le début du week-end ce vendredi 4 janvier, il n'est pas farfelu de dire, qu'ils se frottent simplement les mains pour encore s'assoupir, samedi et dimanche étant d'ordinaire des jours non-ouvrables.

La détente festive pour les Brazzavillois a commencé le lundi 24 décembre, veille de Noël et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Au plan légal, la seule journée déclarée chômée en

payée était celle du 31 janvier, actée par une note du Vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sé-



curité sociale. Bons vivants, peut-être un brin « inkipis » * pour ce qui est de leur rapport au travail productif, vous entendrez souvent, à la moindre observation sur la question, les Congolais vous rétorquer, parfois sèchement : « C'est vous qui allez arranger ce pays ? ».

Pour dire que les administrations publiques notamment ont du pain sur la planche, car traduire en actes les préconisations des plus hautes autorités sur la rigueur au travail va nécessiter encore beaucoup de salive et sans doute aussi de réprimandes.

* Congolisme pour « Qui ne s'occupe de rien »

Gankama N'Siah

TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE

KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

+ 331 44 92 90 90 + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

INTERNET

L'Afrique se reconvertit aux satellites

Après l'engouement suscité par la fibre optique pour l'accès à internet à haut débit, le continent revient vers les satellites pour faire face à l'exigence de connecter sa population à cette technologie.

La Banque mondiale avait soutenu, dès 2007, des programmes régionaux avec pour seul objectif final, le maillage du continent, afin de répondre à l'échec du satellite à réduire la fracture numérique que vit l'Afrique. A partir de 2010, les réseaux de fibre optique se multiplient comme réponse au problème d'accès à internet, prenant le dessus sur le satellite qui apparaît alors comme une technologie du passé. Mais dès 2014, pour faire face à une demande exponentielle en connectivité internet de la population des zones rurales désireuse de jouir également des opportunités offertes par le numérique, le satellite va prendre sa revanche.

La fibre optique est confrontée au problème du dernier kilomètre, du relief accidenté, de son coût élevé, des interruptions accidentelles ou liées à des actes de vandalisme. Cinq grands groupes vont dominer le segment du marché des satellites en Afrique. Il s'agit de la société européenne Eutelsat, l'américaine Intelsat, l'emiratie Yahsat, la Société européenne des satellites, et la société britannique Avanti communication. Quelques pays africains affichent un dynamisme dans la conquête spatiale. C'est le cas du Nigeria qui a mis en orbite, en 2011, son satellite de communication baptisé Nigcomsat-1R. Ce pays, accompagné de partenaires, songe à lancer deux nouveaux satellites de communication dans l'espace. Puis il y a l'Algérie qui a lancé, en décembre 2017, son premier satellite de télécommunications Alcomsat-1. C'est également le cas de l'Angola avec son satellite de télécommunications Angosat-1, lancé en décembre 2017 sur le porte-fusée ukrainien Zenit; la République démocratique du Congo qui se prépare actuellement à construire son premier satellite de télécommunications, à partir du projet baptisé Congo-SAT, évalué à hauteur de trois cent vingt millions de dollars. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le pays et la société chinoise spécialisée dans les projets satellitaires, China great wall industry corporation.

Noël N'dong

Saint-Valentin

L'Amour est une fête...

Le Premier Rendez-Vous

Kir Royal, macaron à la mousse de saumon

★★★★★

Le Premier Flirt

Focaccia dell'Amore

★★★★★

Puis, il lui prit la main

Dos de saumon doré aux amandes,
habillé de fruits confits et légumes, sauce maltaise

★★★★★

Granit de pétales de roses

★★★★★

Na Lingé

Suprême de volaille à la vanille,
lait de coco, riz rouge et pommes Duchesse

★★★★★

Les yeux dans les Yeux

Délice d'Amour, génoise et mousse de fraise

★★★★★

Thé à la menthe fraîche ou café et mignardises

★★★★★

Et se croque à pleines dents...

Ambiance Rumba Congolaise par l'orchestre les Wakassa Group

De 19h30 à 23h30 - 35 000 FCFA / personne

CHAMPAGNE
TROUILLARD



Tarif exceptionnel
60.000 FCFA*

CADEAU
SURPRISE



Pour Madame*

PROMOTION
CHAMBRE

-50%

Sur la réservation
le soir-même*



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★★

En association avec les magasins
PARK N SHOP et L'ARCHIPEL



14 février 2018

*Offre réservée aux clients du Bistro Parisien, le soir de la Saint-Valentin

DIASPORA

Trois questions à Dimitri M'Foumou-Titi sur la relation avec le Congo en 2019

Le président de l'Association développement relations Nord Sud (ADRNS) se souvient du souhait du président Denis Sassou N'Guesso, formulé à l'adresse de l'artiste Passi, « vouloir une diaspora responsable ». Il nous explique sa part de responsabilité dans la relation entre la diaspora et son pays d'origine.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelle est la relation l'ADRNS et le Congo ?

Dimitri M'Foumou-Titi (D.M.T.) : Certes, il y a cette globalisation/mondialisation accélérée par la révolution numérique. Nous sommes à l'ère du numérique où nous devrions parler de relations décloisonnées grâce aux nombreuses passerelles entre ADNRS et le Congo. Mais, nous ne perdons pas de vue nos priorités d'agir ensemble pour le pays. Cela suppose de recenser et rassembler nos compatriotes autour de la possibilité d'apports techniques, économiques, scientifiques et associatifs. C'est à ce titre que nous pourrions participer au développement, faire émerger des projets innovants adaptés à notre pays et surtout développer des synergies avec les entreprises en Europe et en Afrique. Face aux divers défis à

relever par notre pays, nous adhérons à la volonté du chef de l'Etat d'avoir une « diaspora responsable », susceptible d'établir une relation renouvelée grâce au respect et au contact permanent avec ses institutions.

L.D.B. : Comment comptez-vous procéder ?

D.M.T. : Loin de nous l'idée généralement véhiculée qui consiste à la circonscrire à l'acte de donner de l'argent et/ou du matériel. Nous avons plutôt opté pour une co-construction africaine avec la mise en place d'un projet phare « Une African Valley », un centre consacré au développement économique au niveau du continent. Ce projet sera réalisé grâce à un plan stratégique 2018-2024. En six ans, nous déploierons la vision ADRNS. Elle consiste à rassembler les projets ; créer un fonds ; bâtir un local abritant les

cinquante-quatre pays d'Afrique ; publier les outils et méthodes de gestion du local et enfin, donner un large écho des actions menées lors de la tenue des Jeux Olympiques de 2024 en France. Elles s'articuleront en appui des leviers stratégiques pour un développement durable. En quatre points, il s'agit de l'économie fondée sur la connaissance ; de l'agriculture biologique ; de l'économie circulaire et, mettre ensemble les hommes et les femmes de la diaspora. Notre souhait est que cette ressource humaine technique, économique et scientifique fasse partie intégrante pour le développement du pays.

L.D.B. : Quel est le bilan de 2018 ?

D.M.T. : Lors de notre assemblée, nous avons salué le déploiement de nos membres aux événements majeurs de l'année



Dimitri M'Foumou-Titi, président ADRNS

écoulée. En présence du ministre conseiller de l'ambassade du Congo en France, Paul Maloukou, nous avons élaboré un cahier des charges de notre apport sur la tenue des assises de la diaspora à Paris. Entre Congolais, nous avons soutenu les efforts de la Coordination d'appui aux projets de solidarité internationale pour le Congo. A l'international, nous avons participé à la rencontre de haut niveau à Bruxelles. C'était une semaine avant le cinquième sommet Union africaine-Union européenne qui s'était tenu à Abi-

djan, sommet de la définition des axes majeurs dans le cadre de la réécriture des accords de Cotonou en cours de négociation pour 2020-2030. Notre contribution a été reprise dans les conclusions de la table ronde « Mobiliser la diaspora pour la construction des villes durables » tenue à Marrakech, au Maroc, en fin d'année. En 2019, plus que jamais, ADRNS compte agir pour une relation soutenue entre la diaspora et le Congo.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

CONQUÊTE SPATIALE

La Chine explore la face cachée de la lune

Le pays vient de réussir le premier alunissage jamais réalisé d'un engin spatial sur la face cachée de la lune. Le module d'exploration Chang'e 4, qui avait quitté la terre le 8 décembre, s'est posé sans encombre le 3 janvier à 10h 26mn, heure de Pékin (02h26 GMT), a rapporté l'Agence Chine nouvelle.

La mission est une première mondiale. Ni les Etats-Unis ni la Russie n'ont encore exploré la face sombre de la lune. Cette partie méconnue de notre satellite naturel a seulement été photographiée par des satellites (à commencer par la mission russe Luna 3, en 1959), ce qui a permis de la cartographier. Mais aucun engin n'avait jamais touché son sol et de nombreux mystères restent encore à éclaircir.

Chang'e 4, qui tient son nom de la déesse de la lune dans la mythologie chinoise, a embarqué à son bord un rover et de nombreux instruments. Si tout se déroule comme prévu, la sonde sera chargée de fournir des données de radioastronomie et d'étudier les ressources du sol lunaire pour déterminer si l'établissement d'une base humaine permanente est envisageable à horizon 2030.

La difficulté principale du rover sera de communiquer avec la terre. Comme la lune tourne de façon synchronisée autour de la terre et sur elle-même, sa face cachée est toujours orientée à l'opposé de notre planète et au-

cune communication radio directe n'est possible. Toutes les opérations devront donc être réalisées de façon autonome.

Bien que la technique soit réalisable, c'est également de cette manière que se sont posés les rovers de la Nasa sur Mars, à cause de l'attente de communication. C'est une grande première pour les équipes chinoises. Les seules missions qu'elles ont envoyées dans l'espace jusqu'à aujourd'hui ont consisté en de « simples » mises en orbite de satellites ou des atterrissages de rovers sur la face visible.

De grandes découvertes en vue

Pour communiquer avec le rover et relayer les données vers la terre, les scientifiques utiliseront le satellite Queqiao, lancé en mai dernier. Il se trouve aujourd'hui dans une position qui lui permet de voir à la fois la terre et l'autre côté de la lune et de faire office de relais entre les deux.

Les scientifiques s'attendent à faire de grandes découvertes sur la face cachée de



Chang'e 4 pour explorer la face cachée de la Lune (DR)

la Lune. Chang'e 4 pourrait, par exemple, permettre de comprendre pourquoi cette face est si différente du côté qui est visible. L'objectif de Chang'e 4 sur le sol lunaire sera aussi de réaliser des expériences de biologie. Il emportera avec lui des œufs de bombyx du mûrier (qui donnent les vers à soie), des semences de pommes de terre (qui ont réussi à pousser dans la gravité réduite de la station spatiale internationale) et d'arabette des dames (une plante résistante très utilisée en laboratoire). L'éclosion et la germination seront filmées par une caméra et analysées par les

équipes depuis la terre. Les différents facteurs nécessaires à la pousse de plantes, tels que la lumière, la température, l'humidité et les apports nutritifs devront être régulés.

L'autre difficulté que rencontrera le rover sera le défi du climat. La face éclairée connaît des températures grimpautes jusqu'à 150°C, alors qu'à l'ombre elles descendent à -150°C, voire -250°C là où le soleil n'arrive pas, dans les profondes crevasses. Des températures extrêmes auxquelles devront lutter Chang'e 4 et ses échantillons de plantes.

Une mission de longue haleine

Initié en 2000, ce programme spatial se compose de cinq étapes. La première sonde lunaire, Chang'e 1, a été envoyée en 2007. Elle a ensuite été suivie par son double Chang'e 2 en 2010, puis Chang'e 3 en 2013. Cette dernière s'est posée à la surface lunaire (côté visible) en 2013, non loin de la Mare Imbrium, en pleine zone équatoriale. Ces différentes sondes ont permis de construire une carte en trois dimensions de la surface de la lune, ainsi que d'analyser sa composition.

En novembre dernier, la fusée Longue Marche-4C a envoyé en orbite lunaire Queqiao, un satellite de télécommunications qui permettra à Chang'e 4 de communiquer avec la terre lorsqu'il sera de l'autre côté de l'astre.

Chang'e 5, qui constitue la dernière phase, sera envoyée en 2019 : le rover qu'elle emportera se posera sur la face visible, dans l'océan des tempêtes, et effectuera un prélèvement de deux kilogrammes de roche lunaire qu'il aura ensuite pour mission de ramener sur terre.

Yvette Reine Nzaba

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET DE CONCEPTION POUR LA RÉHABILITATION DU STADE « TATA LOBOKO » DANS LE QUARTIER MBOUKOU À POINTE NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-004BIS-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et de conception pour la réhabilitation du stade « Tata Loboko » dans le quartier Mboukou à Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à réaliser des études techniques des aménagements prévus dans le cadre de ce projet devant contribuer à la valorisation du site pour préserver sa forte identité historique, assorti d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en vue du recrutement d'une entreprise pour exécuter les travaux.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du para-

graphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 18 janvier 2019 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO.-

AGENCE DE REGULATION
DES TRANSFERTS DE FONDS



DIVISION DE LA COMMUNICATION

MESSAGE DE VŒUX A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DENIS SASSOU NGUESSO

Monsieur **Robert Jean-Raphaël MASSAMBA-DEBAT**, Directeur Général de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) et son personnel ont l'honneur d'adresser à son Excellence, Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, à son épouse et à toute sa famille les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2019.

Le Directeur Général de l'ARTF saisit cette opportunité pour remercier Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat de l'attention qu'il accorde à notre institution dont les missions sont en parfaite adéquation avec les grands enjeux économiques et monétaires des Etats-nations. C'est aussi l'occasion de le féliciter pour les actions entreprises en faveur de la paix, gage de tout développement.

L'ARTF et son personnel sont déterminés à défendre les valeurs contenues dans leur charte afin d'être la référence des services publics dignes de vos attentes.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général,



ROBERT J.-R. MASSAMBA-DEBAT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité -:- Travail -:- Progrès

IN MEMORIAM



4 janvier 1994 - 4 janvier 2019, voici déjà un quart de siècle jour pour jour depuis qu'a été arraché à l'affection des siens Félicien Diafouka. Malgré toutes ces années écoulées, le vide laissé par ce départ est resté remarquable.

En cette date de triste anniversaire, la veuve et les enfants Diafouka prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa, nous ne t'oublierons jamais.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regle@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzavilles.fr

MTN MoMo

Samu na ngue !

Touche ton 13^{ème} mois

Achète du crédit ou envoie de l'argent à partir de 5.000 Frs avec **MoMo** pour toucher jusqu'à **20.000.000 FCFA**



Tape ***145#** pour **gagner 1 million/jour** par tirage au sort **pendant 20 jours**.

Remise des lots dans les agences **MTN**.
everywhere you go

mtncongo.net



PRÉSIDENTIELLE EN RDC

L'Union africaine veille au grain

Trois jours après le vote, la mission d'observation de l'organisation panafricaine s'est montrée ferme face aux principaux candidats à la magistrature suprême et à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), chargée de publier les résultats provisoires.

À l'issue d'une rencontre, le 2 janvier, avec les principaux candidats à la présidentielle en République démocratique du Congo (RDC), et à quelques jours de la proclamation des résultats provisoires, le chef des observateurs électoraux de l'Union africaine (UA), le Malien Dioncounda Traoré, a déclaré que « L'Afrique a les regards braqués vers vous. »

Plus tôt dans la journée, lors de sa déclaration préliminaire, l'ancien chef de l'État de la transition malienne avait indiqué que la mission d'observation électorale de l'Union africaine « souhaite fortement que les résultats qui seront proclamés soient conformes au vote du peuple congolais », insistait, après de longues heures d'échanges avec les principaux candidats à la présidentielle et la Céni: « Faites en sorte que nous ne soyons pas déçus ». Dioncounda Traoré a averti: « Nous les avons mis devant leur responsabilité ».

Les résultats provisoires de l'élection présidentielle doivent être proclamés par la Céni, au plus tard le 6 janvier, pour connaître le successeur du président Joseph Kabila, contraint de ne pas briguer un troisième mandat interdit par la Constitution. Les élections présidentielle, législatives et provinciales du 30 décembre dernier en RDC se sont déroulées dans un « climat apaisé et serein, malgré les ingérences et tous les défis organisationnels, politiques et sécuritaires », estime l'UA.

Mais « le dysfonctionnement de la machine à voter (écran tactile permettant de choisir son candidat, NDLR), la disponibilité tardive des listes électorales et des formulaires de procès verbaux de dépouillement et des résultats ont affecté le bon déroulement des opérations dans certains bureaux de vote dans les villes de Kinshasa et Kalemie », a poursuivi l'organisation.

« L'affichage des listes électorales à l'entrée des bureaux de vote n'a pas été systématique », a relevé l'UA, ajoutant que « la suppression de plusieurs bureaux de vote à Kinshasa a entraîné l'augmentation du nombre d'électeurs dans les bureaux existants. L'insuffisance de communication sur cette question a entravé la localisation des bureaux par les électeurs réaffectés. » L'UA note néanmoins que la tenue de ces élections, trois fois reportées, « constitue en soi une première grande victoire du peuple congolais ».

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a également observé que les élections « ont été relativement bien gérées » et que « le processus électoral s'est relativement bien déroulé, permettant à la majorité du peuple congolais d'exercer son droit de vote ». Avec ses soixante-treize observateurs dans seize provinces sur vingt-six, la SADC a constaté que « 59 % des bureaux de vote » qu'elle a observés « ont ouvert à l'heure »,

précisant qu'« En moyenne, les autres ont ouvert avec un retard de quarante-cinq minutes à cinq heures. »

Les scrutins ont été organisés sur l'ensemble de la RDC, hormis les territoires de Beni, Butembo (est) et Yumbi (ouest), où ils ont été reportés officiellement pour des raisons sanitaires et sécuritaires. La mission d'observation électorale de la puissante Eglise catholique, qui affirme avoir déployé près de quarante mille observateurs, a fait part d'anomalies dans le déroulement du dépouillement.

Pendant ce temps, la correspondante de Radio France internationale (RFI) a été privée d'accréditation. Les autorités congolaises ont décidé de couper la réception de la radio publique française dans toute la RDC.

Lambert Mende, ministre de la Communication et médias, reproche à RFI « de proclamer les résultats, les tendances, alors qu'il n'y a que le président de la Céni qui peut les proclamer ». Pour sa part, RFI a « regretté », dans un communiqué, cette décision. La France a appelé au respect de la liberté de la presse en RDC. « Le respect de la liberté de la presse et de l'expression est un élément clé pour garantir la transparence et la crédibilité du processus électoral en cours en République démocratique du Congo », a déclaré un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

Yvette Reine Nzaba

LITTÉRATURE

Rencontre avec Roland Colin, Élisée Coulibaly et Boniface Mongo Mboussa

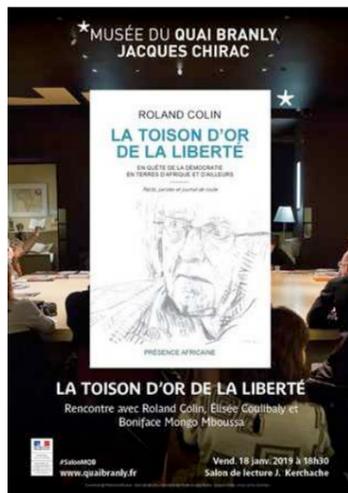
À l'occasion de la parution de son livre « La toison d'or de la liberté », paru aux éditions Présence africaine en 2018, Roland Colin, anthropologue, économiste, associé Élisée Coulibaly, ancien président de la Société des Africanistes, et le Congolais Boniface Mongo Mboussa, professeur à l'Université américaine de Paris, pour en parler dans le Salon de lecture Jacques-Kerchache du Quai Branly, à Paris.

Dédiée à tout public, la rencontre se tiendra le vendredi 18 janvier 2019, de 18 h 30 à 20 h 30. Dans cet ouvrage, l'auteur évoque un « récit de vie », l'illustration d'une « philosophie du développement par et dans la participation des citoyens des communautés où ils s'expriment ».

De ce fait, le philosophe Souleymane Bachir Diagne, dans la préface, définit l'auteur comme un « passeur », un « traducteur », nous fait part de sa vaste expérience d'animation rurale et de participation communautaire au Sénégal, au Tchad, à Madagascar, au Niger, au

Rwanda, en Guinée Bissau mais aussi au Cameroun, en Centre Afrique, au Burkina Faso, au Bangladesh, où l'ont conduit ses différentes missions. Témoin attentif et sensible, Roland Colin fait preuve d'un sens aigu de l'histoire en déroulement et analyse avec perspicacité la conquête de la Toison d'or de la liberté, telle qu'il l'a vécue dans cette Afrique qu'il décrit avec talent.

Roland Colin, d'abord élève de Léopold Sédar Senghor à l'École nationale de la France d'Outre-mer, après trois années passées comme administrateur au Soudan



français (expérience relatée dans Kènédougou, au crépuscule de l'Afrique coloniale, Présence Africaine, 2004), se retrouve affecté au Sénégal, où il vivra huit années cruciales à des postes-clés : au cabinet du gouverneur, à celui de Mamadou Dia, premier chef du gouvernement de l'Autonomie, puis de l'indépendance.

Marie Alfred Ngoma

CHRONIQUE

Plaidoyer pour une restitution du patrimoine culturel africain

Pour cette nouvelle année 2019 qui s'ouvre, riche en promesses et chargée d'enseignements des précédentes, que souhaiter qui n'ait été déjà exprimé par des milliards d'âmes, à l'instar du plein de santé, bonheur et prospérité pour tous ?

Nous voulons porter un toast fort qui recueille un assentiment aussi puissant et unanime en faveur du rapatriement de tout ce que notre cher continent Afrique, berceau de notre humanité, a vu s'évaporer comme objets et œuvres de culture, de tradition à destination d'Outre-mer continentale vers l'Europe, les Amériques, l'Asie, sur toute la surface de la terre (99% de nos œuvres d'art classique demeurent hors d'Afrique, qui a été vidée de son art pendant un siècle) et bien souvent de manière dramatique, par des subterfuges et autres raisons mercantiles. L'Afrique a le droit d'avoir accès à ce patrimoine. Ils sont trop peu nombreux, ces Africains, en mesure de se déplacer pour visiter les musées qui possèdent ces œuvres à l'extérieur du continent. Dans le cas des pièces que réclame, par exemple, le Bénin, le Sénégal et le Congo démocratique, il est largement établi qu'elles ont été volées !

Nos Etats auraient dû exiger des Etats étrangers concernés, qu'ils déterminent le nombre de pièces exactes qu'ils possèdent et, de ce fait, entamer une démarche judiciaire qui demande réparation.

Il est anormal que les pays souverains d'Afrique n'aient pas accès à leur patrimoine. Le débat récent sur la restitution dans un délai de cinq ans du patrimoine artistique africain, lancé par le président français, Emmanuel Macron, à Ouagadougou, est un signe de cette volonté commune mais peut-être pas assez partagée, de voir réglée cette question lancinante qui perdure depuis des siècles.

La restitution récente par la France de vingt-six objets culturels au Bénin ne devrait pas nous inciter à nous endormir sur nos lauriers car, l'idée du rapatriement des biens culturels africains n'est pas nouvelle et s'exécute à pas de tortue.

Il faut se souvenir que déjà au XIXe siècle, un mouvement s'était manifesté, consécutivement à la décolonisation, pour patiemment aboutir au texte de référence, la Convention de l'Unesco de 1970, qui oblige les Etats signataires à restituer le patrimoine sorti illégalement du continent.

Nous devons donc nous engager plus efficacement pour le rapatriement de ces œuvres d'art dans leur musée d'origine et pour ce faire il faut, bien entendu, que les politiques du continent prennent grande conscience de la valeur inestimable du patrimoine culturel africain afin de le défendre.

Il faut, à l'image de l'homme d'affaires congolais Sindika Doko, détenant l'une des plus importantes collections d'art africain contemporain, soutenir cet engagement de faire revenir sur le sol africain les pièces volées après les indépendances, durant les guerres civiles.

De nos jours, la majorité des pièces anciennes a un historique. Elles sont toujours accompagnées d'un certificat d'authenticité les retraçant. Il devient donc extrêmement difficile d'acheter de telles pièces. Mais, faute d'avoir été répertoriées, certaines pièces de musée ne seront jamais retrouvées.

L'absence de marché d'art classique africain sur le continent a contribué également à favoriser ce pillage organisé. Il est indispensable d'en créer, pour que le continent apprenne à reconnaître pleinement son art, son patrimoine et que soient créées des galeries pour susciter des vocations de collectionneurs.

L'Afrique, telle toute autre civilisation, n'évolue pas comme il se devrait ; sans doute à cause de sa culture, ce passé kidnappé !

Certains Etats grands collectionneurs d'art africain, à l'instar de la France, évoquent l'inaliénabilité des collections, défendant par là même le caractère « universel » des musées. Cette posture n'est pas à la hauteur du sujet, c'est juste un manque de considération pour l'Afrique, pour sa population et ses cultures. Il y a manifestement une justice à deux vitesses, on doit le dénoncer et les solutions ne sont pas si complexes. Le musée du quai Branly, à Paris, par exemple, doit reconnaître sa part de responsabilité et démontrer par cette occasion que l'ensemble de ses collections n'est pas issu d'un pillage. Les Etats ne peuvent pas se cacher derrière la loi et ignorer la morale qui demeure également une source de droit susceptible de permettre la prise de nouvelles dispositions. Pourquoi ne pas s'inspirer de ces experts qui ont suggéré au président français de modifier le code du patrimoine pour permettre la restitution d'objets africains dans le cadre « d'accords de coopération culturelle » entre « l'Etat français et un Etat africain » ? Ce serait peut-être un bon départ pour 2019 !

Ferréol Gassackys

ARTS MARTIAUX

Les judokas retiennent leur souffle en attendant le verdict

Lors de l'audience du 3 janvier, la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) a pris acte des plaidoiries des avocats des parties en litige, au sein de la famille du judo congolais. La sentence sera prononcée lundi prochain.

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), Marien Ikama Ngouabi, avait saisi la Ccas pour obtenir l'annulation des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2017 l'ayant destitué et mis en place le Comité de normalisation. Laquelle assemblée avait été convoquée par le premier vice-président, Me Francis Ata Asiokaha, selon la volonté exprimée par les deux tiers de ses membres tel que prévu par les textes statutaires. L'audience du 3 janvier a donc été consacrée aux plaidoiries.

Me Ibouanga, avocat de Marien Ikama Ngouabi, a pointé du doigt l'illégalité de la procédure. Selon lui, Me Francis Ata Asiokaha n'avait pas qualité pour convoquer une assemblée générale. « *Il a agi en dehors de ses prérogatives* », a déclaré l'avocat qui a multiplié les arguments pour prouver que son client ne pouvait pas être destitué par les décisions d'une assemblée générale jugée irrégulière.

Par contre, les avocats de Me Francis Ata Asiokaha ont apporté des arguments contraires à ceux de l'autre partie. D'entrée de jeu, Me Urbain Ntsiba et Me Norland Awola ont estimé que le dossier



Le principe de la contradiction respecté par les avocats des deux parties / photo DR

présenté à la Ccas par Marien Ikama Ngouabi était irrecevable, d'autant plus que l'assemblée générale extraordinaire qui l'a destitué s'est tenue il y a un an. Ils ont évoqué plusieurs irrégularités qui entachent la légitimité de l'action engagée par Marien Ikama Ngouabi. « *Il a porté plainte en*

son nom pour s'opposer à la volonté de l'assemblée générale qui est souveraine », a fait savoir Me Urbain Ntsiba.

Par ailleurs, Me Norland Awola a rappelé que le 28 mai 2018, le ministre des Sports et de l'éducation physique avait mis en place le Comité de gestion de crise

dont Marien Ikama Ngouabi est membre. La mission assignée à ce comité est de préparer la tenue de l'assemblée générale en vue du renouvellement des instances dirigeantes de la Fécojuda. « *En qualité de membre de ce comité, Marien Ikama Ngouabi n'a pas le pouvoir de saisir la Ccas* », a

expliqué l'avocat, en précisant que la mise en place du Comité de gestion de crise était synonyme de la dissolution de la fédération. Le public sportif attend donc la date 7 janvier pour connaître le sort de chacune des parties.

Rominique Makaya



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpaïa) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 10h - 17h
SAMEDI 10h - 13h



VIE DES PARTIS

Des nouveaux membres intègrent la fédération PCT-Kouilou

Un échantillon de quarante sur les deux mille nouveaux adhérents à la formation politique ont été présentés, le 31 décembre dernier à Mvouti, à l'occasion de la commémoration du 49e anniversaire du parti, couplé à l'an 80 de la naissance de son président-fondateur, Marien Ngouabi.



Une vue des membres du PCT-Mvouti/DR

Célébré sur le thème « Ensemble luttons contre les antivaleurs pour une meilleure gouvernance de notre nation », le double anniversaire s'est déroulé en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou; du ministre des Transports, Fidèle Dimou, en sa qualité de membre du comité central; et du président de la fédération du Kouilou, Raymond Bongo Mavoungou. On a noté également la présence des représentants du Rassemble-

ment pour la démocratie et le progrès social et du Mouvement pour l'action et le renouveau. Une occasion également pour présenter les députés des circonscriptions 1 et 2 de Mvouti, respectivement Alphonse Louvounou et Paul Matombe, tous deux membres du PCT depuis avril et décembre 2017. Pour le président de la fédération PCT du Kouilou, le 49e anniversaire était un devoir de mémoire et surtout un devoir militant car, le parti appelle ses membres à un engagement de plus en plus politique et de plus en plus visible pour le triomphe des idéaux de

paix, de démocratie et de visites sociales.

« Avec conviction, le PCT ne cessera de répéter, gloire immortelle au camarade président Marien Ngouabi qui nous a dédié cet outil précieux de travail et de rassemblement du peuple congolais », a déclaré Raymond Bongo Mavoungou.

Aux nouveaux membres de Mvouti engagés au PCT, il les a conviés à être la locomotive qui tracte les autres wagons, à demeurer lucides, endurants et un modèle de l'amour ainsi que de la lutte contre les antivaleurs pour le bien-être de la justice sociale. Quant au président du comité du PCT de Mvouti, Joseph Ndedi, il a rassuré le comité fédéral, les cadres de la Force montante congolaise et de l'Organisation des femmes du Congo-Kouilou que Mvouti reste et restera le bastion imprenable et la force de frappe du PCT dans le département.

Envisageant l'avenir, les participants ont assuré leur disponibilité pour les batailles de 2021. Estimant que « 2021 c'est demain et maintenant », ils se disent prêts pour la réélection du président Denis Sassou N'Gouesso à la prochaine élection présidentielle.

Parfait Wilfried Douniama

SALON ENTREPRISE ET EMPLOI DU CONGO

La onzième édition a connu une forte mobilisation

Organisée par l'Association initiative d'aide au développement (AIDD) que préside Rachelle Guylaine Ghislaine Mbany-Ondzé, en partenariat avec la mairie de Pointe-Noire, l'activité a réuni plusieurs participants, le 28 décembre, au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard sur le thème « Le job dating ».

L'ouverture officielle de l'événement a été patronnée par le conseiller socio-culturel du maire de Pointe-Noire, Philippe Erudit M'boumba Madiela, au nom du député maire. Il a souligné que la thématique retenue par la onzième édition du Salon entreprise et emploi du Congo, à savoir « Le job dating », rejoignait parfaitement les initiatives les plus hardies jusque-là prises aux niveaux local, national et mondial car la problématique de l'emploi des jeunes cristallise les débats, permet d'identifier les enjeux et

donc les pistes pour sortir des sentiers battus de la précarité de cette couche très sensible mais aussi la plus nombreuse de la population. « Le Salon entreprise et emploi du Congo, en sa onzième édition, a la particularité de donner aux jeunes de la ville de Pointe-Noire l'opportunité de changer en un rien de temps leur statut social. C'est donc un vrai challenge à relever coûte que coûte. Le job dating, par sa praticité, vient révolutionner et simplifier le long et classique processus ô combien stressant du

recrutement, au regard de certains paramètres souvent subjectifs », a signifié Philippe Erudit M'boumba Madiela.

Pour sa part, Rachelle Guylaine Ghislaine Mbany-Ondzé a expliqué que ce salon représente un travail noble qui, loin d'être sans suite, porte déjà ses fruits à travers l'appui à l'orientation professionnelle, aux stages, à l'emploi de plusieurs jeunes. « Trois pôles constituent l'épicentre de ce salon, notamment le pôle atelier emploi sur les techniques de recherche d'emploi par la rédaction de la lettre de motivation, le pôle atelier CV, le pôle atelier orientation, formation et création d'entreprise », a-t-elle indiqué.

Notons qu'en plus des ateliers sur la lettre de motivation, la création d'entreprise, l'entretien d'embauche, animés par différents orateurs, les participants ont également eu des échanges directs avec les représentants et les responsables des ressources humaines de quelques sociétés évoluant dans la ville.

Séverin Ibara



La photo de famille à l'ouverture du salon/Adiac

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le ministre Coussoud-Mavoungou partage sa joie avec les enfants du village Nzombo

Accompagné du député siégeant de la deuxième circonscription de Mvouti, Alphonse Louvounou, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a célébré la fête de Noël avec les enfants du village Nzombo, dans le département du Kouilou.



Le ministre Coussoud-Mavoungou distribuant des jouets aux enfants/DSR

Le député titulaire et son suppléant ont offert, à l'occasion, des jouets de tout genre à tous les enfants de Nzombo. Dans le village, on pouvait ainsi lire sur les banderoles placées pour la circonstance : « Un cadeau, un sourire, merci Monsieur le ministre et Monsieur le député ». Pour donner un sourire à près d'une soixantaine d'enfants, un repas a aussi été servi à toute la population de la localité.

Expliquant la trame de leur déplacement, le député siégeant, Alphonse Louvounou, s'est exprimé en ces termes : « Aujourd'hui, c'est la fête de la Nativité, nous sommes venus, mon titulaire et moi-même, partager cette joie avec les enfants de Nzombo. A cette occasion, nous avons partagé des jouets aux enfants et allons avoir un repas avec eux ».

Profitant de ce moment, le ministre a écouté la population sur les problèmes de scolarité des enfants ; de construction de l'école primaire ; de fourniture des médicaments ; d'arrêt du train voyageurs et marchandises à Nzombo. Notons que ce village est une gare du département du Kouilou située à près de 200 km de Pointe-Noire sur le réalignement du Chemin de fer Congo-Océan en allant vers Dolisie, avec une population estimée à deux cent cinquante habitants.

P.W.D.

VIE ASSOCIATIVE

L'AcbeF sensibilise les jeunes à une vie sexuelle responsable

Le Centre de santé intégré de Mvoumvou et celui de Voungou, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié Tié, ont été choisis pour le lancement, le 27 décembre, de la campagne de trois jours au profit des jeunes filles et garçons.

L'activité est menée par l'Association congolaise pour le bien-être familial (AcbeF), en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population. Le but est de pallier l'augmentation du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile qui, depuis quelque temps, prend des proportions alarmantes au Congo à cause, entre autres, du non-respect du planning familial et de la non-utilisation des méthodes de contraception modernes. « Cette sensibilisation a été initiée à la suite du constat désolant fait dans la société en observant la vie sexuelle des jeunes filles portant nombreuses de grossesses précoces, non désirées pour la plupart. Un risque qui conduit souvent à la mort », a dit Divin Laurd Nkounkou, responsable des programmes AcbeF.

Pour ce faire, l'AcbeF a initié, pendant cette campagne, une formation à l'intention des sages femmes appelées à donner la bonne information aux jeunes en état de procréation et une autre destinée aux relais communautaires qui vont sensibiliser dans les quartiers la population juvénile à faire usage des préservatifs et des autres méthodes contraceptives pour éviter les grossesses non désirées, les maladies sexuellement transmissibles ou le VIH-sida. « La couche la plus exposée étant la jeunesse, en l'utilisant ainsi pour cette sensibilisation, chaque jeune se sent directement interpellé et l'impact du message est plus perceptible », a renchéri Alphonse Kinkondi, président communal de l'AcbeF. À Mvou Mvou comme à Voungou, la population est venue, le premier jour, écouter les conseils des sages femmes et des relais communautaires. Des dépliants sur les méthodes contraceptives et des préservatifs leur ont été remis après la sensibilisation.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

Réduire la prévalence du sida pédiatrique d'ici à 2030

Faire passer les programmes de prévention de la transmission mère-à-enfant (PTME) du VIH à grande échelle représente un énorme défi pour le Congo. Le risque de transmission de la mère à l'enfant pendant l'accouchement demeure, en effet, une préoccupation, d'autant plus que les enfants en sont les victimes innocentes.

Chaque jour, près de mille enfants de moins de 15 ans contractent le VIH. Au Congo, quatre-vingt-dix-huit mille personnes vivent avec le VIH dont huit mille neuf cents enfants, soit un taux de prévalence de 3,2%. Les statistiques données par la coordination de l'Organisation des premières d'Afrique contre le VIH-sida (Opdas) section Congo, indiquent que sur 1,8 million d'enfants vivant avec le virus dans le monde, 1,7 million se trouvent en Afrique et les ripostes au VIH en Afrique occidentale et centrale continuent d'être en retard par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne.

Selon le dernier rapport de l'Unicef, soixante-seize adolescents dans le monde mourront, chaque jour, des suites de la pandémie si l'on n'investit pas davantage dans les programmes de prévention, de dépistage et de traitement. Pour aider ces enfants à vivre une vie positive, l'organisation onusienne appelle à intensifier immédiatement le déploiement des programmes de traitement et de prévention destinés aux adolescents, même si les données montrent que les infections au VIH et les décès liés au sida diminuent lentement. L'Unicef recommande, en outre, des campagnes de dépistage centrées sur les familles afin



Photo de famille des premières dames d'Afrique/Adiac

d'identifier et de traiter les enfants vivant avec ce virus sans le savoir, ainsi que le diagnostic précoce chez le nourrisson.

Vulgariser la campagne «Naitre libre pour briller» ...

La lutte contre la propagation du VIH/sida constitue un axe sur lequel l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, concentre ses efforts.

A travers la campagne dénommée « Naitre libre pour briller »,

lancée en 2017 par l'Union africaine et l'Opdas, le Congo tient à renouveler son engagement à trouver des réponses adéquates à la riposte du sida pédiatrique. La présidente de l'Opdas, section Congo, s'est investie depuis des années dans ce domaine, en collaboration avec l'Unicef et le ministère de la Santé, pour qu'à l'horizon 2030 au plus tard, le Congo arrive à zéro transmission du VIH de la mère à l'enfant.

La campagne « Naitre pour briller » vise à sensibiliser les mères et leurs enfants à cette

pandémie et à éliminer les obstacles qui les empêchent de s'engager dans des services de santé. L'initiative est largement soutenue par des organisations comme l'Onusida, l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé, etc.

L'objectif de mettre fin au sida pédiatrique, d'ici à quelques années, a été au cœur de l'assemblée générale de l'Opdas tenue en septembre dernier, à New York, aux Etats-Unis. La rencontre a été un moment décisif pour consolider les acquis et sécuriser l'engagement global afin

de mettre fin au VIH/ sida une fois pour toute.

Par la même occasion, l'Union africaine et l'Opdas ont planché sur la manière de mobiliser des ressources pour permettre aux premières dames de quarante-deux pays africains de lancer la campagne au niveau national. Il s'agit de collecter des ressources pour faciliter l'accès au traitement chez les femmes enceintes et allaitantes. Depuis l'apparition de la maladie, le Congo, en collaboration avec ses partenaires, tente de mettre en place des stratégies de lutte mais, de nombreuses lacunes demeurent dans la riposte de cette pandémie. Il reste encore du chemin à parcourir pour stopper les nouvelles contaminations.

Antoinette Sassou N'Guesso qui se bat pour aider à réduire le risque de contamination des enfants a, malheureusement, vu ses efforts être anéantis, alors que le Congo est l'un des pays africains à avoir lancé, grâce à son intervention, la prévention de la transmission de la maladie de la mère à l'enfant.

Pour la présidente de la Fondation Congo Assistance, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant demeure l'une des priorités et un domaine d'investissement clé de la stratégie nationale.

Yvette Reine Nzaba

INFRASTRUCTURES

La route nationale n°2 en délabrement avancé

Nids-de-poule par-ci, bourbiers par-là, la nationale 2 risque, si l'on n'y prend garde, de perdre l'essentiel de sa chaussée et d'isoler Brazzaville des localités de la partie septentrionale du pays.

Ayant commencé depuis quelques années, la dégradation de la voie avait suscité l'intervention du gouvernement qui avait engagé des travaux d'aménagement de la

et Inoni. La société China state construction engineering corporation, en charge de l'ouvrage, est confrontée aux difficultés de financement, de sécurisation du personnel et

chaussée et des ouvrages d'assainissement se détériorent à une vitesse vertigineuse qui appelle à une réponse rapide et appropriée des pouvoirs publics pour sauver la voie du

travaux sur l'axe routier Kintélé-Léfimi, causant plusieurs dégâts », a expliqué le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'équipement et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, lors d'une visite de ce tronçon, le 1er janvier.

Selon lui, un rapport sera fait au gouvernement aux fins de trouver des solutions urgentes

des actes de sabotage de la chaussée.

Principale voie d'évacuation des produits agricoles et des marchandises diverses vers les centres de consommation et d'exportation, la nationale n°2 s'est abîmée à plusieurs endroits, notamment dans les départements du Pool et des Plateaux.

Depuis la mise en service de la nationale n°1, certains exploitants forestiers du nord Congo font usage de cette voie pour transiter leur bois au port de Pointe-Noire.

Les camionneurs vivent un calvaire car, tenus de braver les bourbiers, les ravinements et les marécages pour atteindre leur destination. Cette situation peut entraîner, dans les prochains jours, l'augmentation du prix de certaines denrées alimentaires sur le marché.

Christian Brice Elion



chaussée à hauteur des localités de Massa, Ingh, Nkouo

du matériel. En cette saison pluvieuse, la

désastre. « De fortes pluies se sont abat-

à cette situation. « Nous devons craindre que cette route soit coupée en deux », a-t-il indiqué, déplorant l'incivisme de certaines personnes riveraines de la route qui posent

« Nous devons craindre que cette route soit coupée en deux »